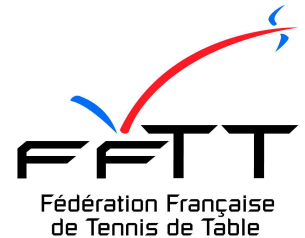


# U.S. Meyrieu

Section Tennis de Table

<http://www.usmtt.net>

[usmtt@usmtt.net](mailto:usmtt@usmtt.net)



## REGLEMENT

Tournoi régional homologué N° : LRA xx-15/16

**Samedi 28 Mai 2016 à la salle multi-activités de MEYRIEU LES ETANGS.**

### Article N°1 :

Les tableaux Doubles non licenciés + licenciés (tableau C), non licenciés (tableau D) et seniors moins de 800 points (tableau F) se dérouleront suivant les règles de la FFTT au meilleur des cinq manches.  
Les autres tableaux se dérouleront suivant la formule handicap décrite dans l'article 2.

### Article N°2 : Formule Handicap :

La partie se déroulera au meilleur des 3 manches de 21 points.  
Changement de service tous les 5 points. A 20-20, un service chacun.  
Deux points d'écart sont nécessaires à la fin de chaque manche.  
Le calcul du handicap est de 1 point tous les 60 points d'écart de classement, avec un maximum de 13 points.

**Article N°3 :** Le tournoi est réservé aux licenciés FFTT évoluant dans la région Rhône-Alpes ou aux joueurs non licenciés souhaitant découvrir le Tennis de Table dans les tableaux loisirs prévus à cet effet. Une licence Pass'tournoi sera prise pour cette occasion à chaque participant.

### Article N°4 :

10h00	TABLEAU A	Handicap* Benjamins, Minimes, Cadets
10h00	TABLEAU B PING POUSSE	Mini compétition pour les enfants à partir de 4 ans.
11h00	TABLEAU C	Doubles** 1 loisir + 1 licencié (tableau gagnant/perdant => mini 2 parties) <b>Equipes par tirage au sort</b>
13h30	TABLEAU D	Non licenciés seniors Minimes, cadets, juniors acceptés. Licenciés promotionnels 500 points acceptés.
13h30	TABLEAU E	Handicap* Seniors moins de 1000 points.
15h00	TABLEAU F	Seniors moins de 800 points.
16h00	TABLEAU G	Handicap* Seniors toutes séries.

Les poussins et benjamins ne pourront s'inscrire qu'au tableau A et B.

\*Les formules Handicap sont détaillées dans l'article 2

\*\* Les doubles seront constitués suivant l'article 18

**Inscription à un tableau : 7€**

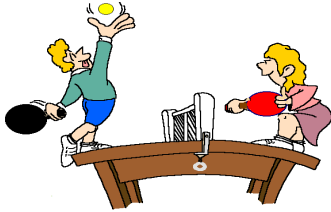
**Inscriptions à deux tableaux : 12€**

**Inscriptions à trois tableaux : 15€**

**Tableau ping-pousse : 2€**

**Article N°5 :** La participation des féminines est possible dans tous les tableaux.

**Article N°6 :** Les performances **ne seront pas prises en compte** pour les classements.

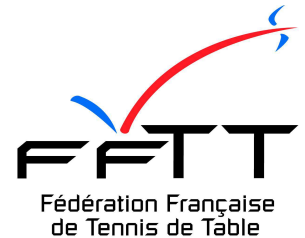


# U.S. Meyrieu

## Section Tennis de Table

<http://www.usmtt.net>

[usmtt@usmtt.net](mailto:usmtt@usmtt.net)



**Article N°7 :** Pour tous les tableaux, si le nombre de participants le permet, des poules seront organisées suivies d'un tableau à élimination directe sauf pour le tableau B (Ping Pousse) et le tableau C (Double).

**Article N°8 :** Le nombre d'inscrits par tableau est limité à :

- Tableaux A, B, D et F : 30
- Tableau C, E et G : 40 participants ou paires pour le tableau de double.

**Article N°9 :** Les inscriptions sont limitées à 3 tableaux au choix (hors tableau double mixte).

Les inscriptions se feront sur internet via le lien :

<https://www.inscription-facile.com/form/uVmCJvVAXilWdMWtU2Bn>

Toute inscription non réglée au plus tard 30 minutes avant le début d'un tableau sera supprimée.

Les inscriptions seront acceptées sur place en fonction du nombre d'inscrits.

**Article N°10 :** Chaque joueur licencié doit être en possession de sa licence le jour de la compétition.

Voir articles fédéraux en fin de règlement concernant la licence.

**Article N°11 :** Chaque tableau sera primé.

Les tableaux comportant plus de 10 inscrits sera primé à partir des 1/2 finales.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler à tout moment un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

		Vainqueur	Finaliste	1/2F Si plus de 10 inscrits	1/4F Si plus de 20 inscrits
Tableau A	Handicap Benjamins, Minimes, Cadets	Lots	Lots	Lots	Lots
Tableau B	Ping Pousse (à partir de 4 ans)	Lots	Lots	Lots	Lots
Tableau C	Doubles	Lots	Lots	Lots	Lots
Tableau D	Non licenciés	Lots	Lots	Lots	Lots
Tableau E	Handicap moins de 1000 points	30€	20€	15€	10€
Tableau F	Moins de 800 points	20€	10€	Lots	Lots
Tableau G	Handicap toutes séries	40€	20€	15€	10€

**Article N°12 :** Le juge arbitrage sera assuré par Richard DREVON (JA3).

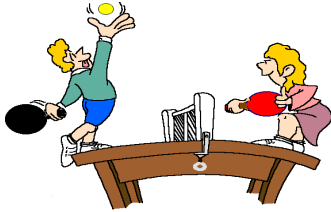
Les décisions du juge arbitre seront sans appel.

**Article N°13 :** Le tournoi se déroulera sans interruption. Une buvette et restauration seront disponibles durant le tournoi.

**Article N°14 :** Tenue sportive et chaussures de sport exigées. Les balles seront fournies par les joueurs.

**Article N°15 :** Les joueurs qualifiés à une compétition officielle de la FFTT ne pourront pas participer à ce tournoi.

**Article N°16 :** Le responsable de ce tournoi sera M. TOMAS Frédéric.

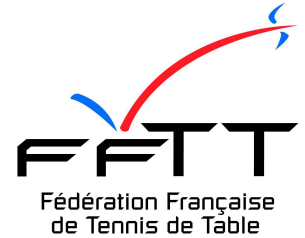


# U.S. Meyrieu

## Section Tennis de Table

<http://www.usmtt.net>

[usmtt@usmtt.net](mailto:usmtt@usmtt.net)



**Article N°17 :** Le tirage au sort de chaque tableau se déroulera sur place 5 minutes avant le lancement des poules de chaque tableau.

**Article N°18 :** Les doubles seront tirés au sort sur le principe de deux « chapeaux », les deux chapeaux étant constitués par ordre de valeur, les licenciés pass'tournoi seront assimilés à 500 points. Le premier chapeau sera constitué des joueurs ayant le meilleur classement sur la licence de la phase 2.  
N.B. : En fonction du nombre d'inscrits il est possible que deux licenciés traditionnels ou deux licenciés promotionnels ou pass'tournoi se retrouvent ensemble.

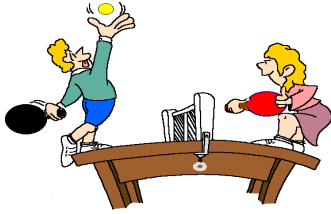
**Article N°19 :** Formule Ping Pousse

Cette formule est réservée aux enfants à partir de 4 ans et consiste en plusieurs mini-jeux d'adresse adapté à la catégorie d'âge des participants, à l'issue de ces mini-jeux un classement sera établi pour l'attribution des lots.

**Article N°20 :** Il est rappelé aux joueurs que l'usage du Boost, de la Colle rapide, de Revêtements à Picots modifiés ou hors-liste autorisée est interdit notamment par le paragraphe 2.4.7 des Règles du Jeu FFTT : "Le revêtement de la raquette doit être utilisé sans aucun traitement physique, chimique, ou autre.". Aucun manquement à ces règles ne sera accepté, et il en va de la responsabilité de chacun de les respecter pour une pratique équitable entre Tous. Nous rappelons enfin que pour le non-respect de l'une ou plusieurs des règles propres à l'exécution d'un Service, un point doit être attribué au Relanceur (paragraphe 2.6.) => pour consulter les Règles du Jeu : [http://www.fft.com/reglements/regles\\_jeu.htm](http://www.fft.com/reglements/regles_jeu.htm).

**Article N°21 :** L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

**Articles Fédéraux concernant la licence :**

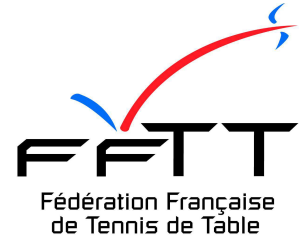


# U.S. Meyrieu

**Section Tennis de Table**

<http://www.usmtt.net>

[usmtt@usmtt.net](mailto:usmtt@usmtt.net)



## II.606.1 - Licenciation

Le joueur doit présenter au juge-arbitre un document officiel (voir article II.606.2) permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et sa situation vis-à-vis du certificat médical.

Si la mention « certificat médical présenté » figure sur le document présenté, le joueur est autorisé à jouer.

Si la mention « ni entraînement, ni compétition » figure sur le document présenté, il doit fournir un certificat médical indépendant en cours de validité.

S'il ne peut pas justifier de sa licenciation, il n'est pas autorisé à jouer.

## II.606.2 - Documents attestant de la licenciation

Pour vérifier l'exactitude de la licenciation d'un joueur, il convient d'utiliser l'un des moyens ci-dessous :

- Attestation de licence personnelle au format pdf (imprimée ou en format informatique) ;
- Attestation de licence collective au format pdf (imprimée ou en format informatique) ;
- Accès internet à l'adresse suivante : <http://www.fftt.com/licence>
- Accès à la base de données fédérale à l'adresse suivante : <http://spid.fftt.com/spid/home.do>
- Accès à l'application « Smartping » pour smartphones (Android et IOS).

